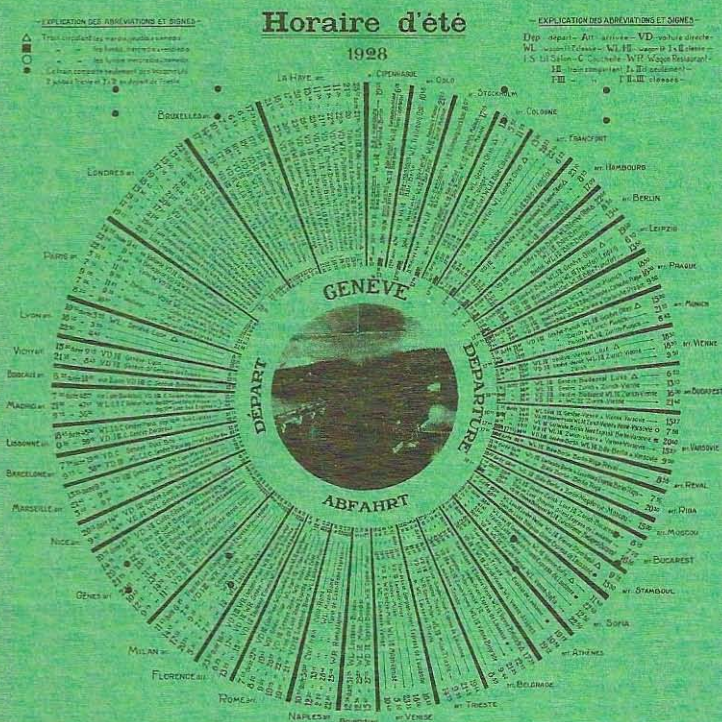


HORS-TEXTE

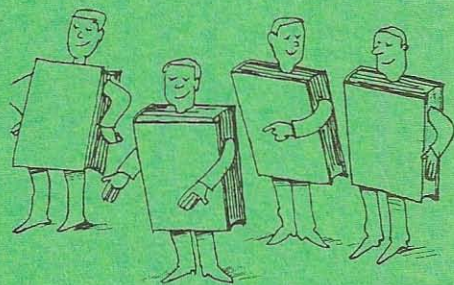
Bulletin de l'AGBD



Paris - Vienne - Avanchets - Annecy

Ce qu'ils ont dit

LA PLACE



Un dimanche après la messe, j'avais douze ans, avec mon père j'ai monté le grand escalier de la mairie. On a cherché la porte de la bibliothèque municipale. Jamais nous n'y étions allés. Je m'en faisais une fête. On n'entendait aucun bruit derrière la porte. Mon père l'a poussée, toutefois. C'était silencieux, plus encore qu'à l'église, le parquet craquait et surtout cette odeur étrange, vieille. Deux hommes nous regardaient venir depuis un comptoir très haut barrant l'accès aux rayons. Mon père m'a laissé demander : « On voudrait emprunter des livres. » L'un des hommes aussitôt : « Qu'est-ce que vous voulez comme livres ? » A la maison, on n'avait pas pensé qu'il fallait savoir d'avance ce qu'on voulait, être capable de citer des titres aussi facilement que des marques de biscuits. On a choisi à notre place, *Colomba* pour moi, un roman *léger* de Maupassant pour mon père. Nous ne sommes pas retournés à la bibliothèque. C'est ma mère qui a dû rendre les livres, peut-être, avec du retard.

ANNIE ERNAUX



AGBD Assemblée générale

Le 27 mars 1985 avait lieu notre 13e Assemblée générale. A cette occasion, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées au Forum des Unions chrétiennes sous la présidence de Mme Lucienne Caillat.

L'ordre du jour ne comportait pas de point particulier.

On a pu entendre les rapports de Mmes

- Danielle Hertzschuch, sur la Commission des études de l'Ecole de bibliothécaires : notons que les travaux et les discussions avec l'Université se poursuivent;
- Françoise Pittard, sur les activités du Comité de direction de l'IES : l'institut est devenu une fondation de droit public; l'AGBD n'y sera pas représentée, car le comité ne comprendra que des personnes physiques; mais il comprendra des bibliothécaires;
- Renée Sallin, sur l'Organisation du personnel de l'ABS, qui s'occupe d'une enquête sur les salaires.

Quant aux comptes, présentés par M. Yves Martina, ils enregistrent un bénéfice. La cotisation demeure donc inchangée. Mme Françoise

Pittard se retire du comité et nous la remercions de son aide.

L'Assemblée a ensuite vu avec beaucoup de plaisir le film "Enluminures et écriture du Moyen Age"; l'art de la calligraphie ne s'est pas perdu et nous avons pu assister à la préparation d'une plume d'oie et à la création d'une enluminure.

Enfin, un apéritif permettait à toutes les personnes présentes d'engager des discussions animées, ce qu'elles n'ont pas manqué de faire.



Système Lamy-Rousseau

Dans le cadre de la formation continue, l'AGBD avait invité Mme Lamy-Rousseau, éminente spécialiste canadienne de classification audiovisuelle, à donner une conférence sur les particularités de son dernier ouvrage "Classification des images, matériels et données".

En 1972, sous le titre "Inventoriez et classez facilement vos documents audiovisuels", Mme Lamy-Rousseau publiait un ouvrage contenant une classification adéquate dont les qualités ne sont plus à démontrer et qui satisfait les spécialistes de l'audiovisuel qui l'appliquent.

La nouvelle édition, qui vient de sortir de presse, tout en conservant des particularités identiques à la première classification quant à ses principes généraux, a quelque peu dévié de son but et se différencie très nettement de celle-ci, notamment dans la structure des codes qui deviennent un nouveau langage et réunissent, en une seule opération, l'intégration des données bibliographiques et physiques.

Classification d'avant-garde certes, mais qui laisse toutes les personnes qui ont adopté la classification de 1972 sur leur faim. En effet, comment combler les lacunes de la classification lère édition, par rapport à l'évolution rapide et constante du domaine audiovisuel ? Après que ce problème ait été discuté avec Mme Lamy-Rousseau, celle-ci est disposée, pour pallier à ce manque et pour garder une unité à son code, à faire une brève mise à jour si nous pouvons lui faire connaître nos besoins.

Toutes les personnes intéressées peuvent m'écrire : Marie-Hélène Zuridi, Médiathèque universitaire, 3, Place de l'Université, 1211 Genève 4.

Les livres de Mme Lamy-Rousseau peuvent être obtenus à l'adresse suivante : Françoise Lamy-Rousseau, 485, rue Brais, Longueuil, Québec, Canada J4H 1T7.

AGBD Formation continue

COURS DE CATALOGAGE

NON-BOOKS MATERIAL

Presque toutes nos bibliothèques possèdent en plus de leurs collections de livres, des documents audio-visuels (diapositives, disques, cassettes son ou vidéo, micro-formes).

Chaque bibliothécaire désire cataloguer à la perfection tout ce qui lui passe entre les mains! Nous avons donc demandé à Mme Madeleine Duparc de nous faire partager son savoir en la matière.

Ces cours auront lieu : jeudi matin de 8 h. à 10 h.

les 21 et 28 novembre et les 5 et 12 décembre

ils se dérouleront probablement à l'Ecole de Bibliothécaires

une participation aux frais de Fr. 25.- sera demandée aux participants.

Si cette formation vous intéresse, vous voudrez bien nous faire parvenir avant le 31 août le talon d'inscription. Durant le mois de septembre, nous ferons parvenir aux personnes inscrites des informations complémentaires ainsi qu'une facture.

Le comité

(Réservé aux membres de l'AGBD)

Talon d'inscription à faire parvenir à : AGBD Case postale 592
1211 Genève 3

Nom : Prénom :

Bibliothèque :

Je m'inscris au cours de catalogage pour non-books material.

Date : Signature :

DEPOUILLEMENT DE L'ENQUETE EFFECTUEE AUPRES DES MEMBRES DEL'AGBD SUR LEURS DESIRS DE FORMATION CONTINUE

Lecture publique (enfants) : 11
Lecture publique (adultes) : 7
Lecture publique (paralittérature) : 14
Lecture publique (littérature) : 10

Documentation : 15
Livres anciens : 7
Informatique : 16
Catalogage : 10
Classement : 6

Visites de bibliothèques : 16
Relations avec le lecteur : 7
Bibliographie : 8
Réparations de livres : 10
Reliure : 11
Lecture rapide : 22

Autres : Non-Books materials : 2
 Bases de données : 1
 Mise au courant des changements ISBD et autres d'une
 manière régulière : 1
 Gestion ou management adapté aux bibliothèques : 1
 Histoire de l'édition en Suisse romande : 1

TOTAL DES REPONSES : 46

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE DES AVANCHETS

Le 29 avril 1985 s'ouvrait la Bibliothèque des Avanchets, dernière-née des bibliothèques verniolannes.

Prélude

Comme chacun le sait, l'ouverture d'une bibliothèque coïncide avec la fin du travail d'organisation. Celui-ci commença le 1er mars 1984 dans un local assez vaste, situé dans le Centre commercial des Avanchets. Bonne situation, qui rappelle celle de la Bibliothèque de la Part-Dieu, à Lyon, ou de la Bibliothèque centrale d'Annecy. Bonne situation, quoiqu'un peu bruyante, isolation insuffisante. Le local est grand de 180 m² environ, meublé d'une foule de rayonnages fournis par le Service suisse aux bibliothèques, de trop nombreuses tables et chaises, 2 bacs à albums. Mobilier en surnombre, mais pas de sièges pour les enfants, une banque de prêt trop haute et mal adaptée au travail de prêt, mais surtout pas une seule fenêtre. Une bibliothèque borgne. En résumé plusieurs modifications à envisager.

Le temps de se lancer dans le nettoyage de la place de travail, de s'installer et de commencer une évaluation des besoins auxquels devra répondre cette future bibliothèque, que la porte s'ouvre, hésitation, puis du seuil : "Quand est-ce qu'elle sera ouverte cette bibliothèque ? Vous savez, ça fait déjà depuis longtemps qu'on attend cette ouverture...". Les "encouragements" de ce genre ne manqueront pas, tant de la part des lecteurs, que de la part de la Municipalité qu'il faudra bien convaincre que 6 à 8 mois ne suffiront pas pour effectuer tout le travail nécessaire. Car voici le programme : tout organiser, de l'acquisition des instruments de travail, du matériel et des livres, à la signalisation des différents secteurs, en passant par la réalisation du matériel d'équipement, la mise sur pied d'un système de prêt et faire franchir les étapes du circuit du livre à 3'000 volumes environ. Au plus vite, cela va de soi.

Encore faut-il préciser les besoins auxquels devra répondre la future bibliothèque des Avanchets. Plus de 6'000 habitants vivent dans ces immeubles entourés par la route de Meyrin, Balexert et la rue Louis-Casaï. Dont un tiers n'a pas pour langue maternelle le français. 65 nationalités sont représentées en ces murs, près de la moitié de l'ONU. D'autre part, un tiers de cette population a moins de vingt ans. Mais la proximité des bibliothèques du Cycle des Coudriers, du Collège Rousseau, de l'Ecole de culture générale Henry-Dunant et surtout des "Ateliers du livre" des Ecoles primaires d'Avanchet-Jura et Avanchet-Salève souligne le fait que l'organisation d'une section Jeunesse n'est pas aussi urgente que celle de la section Adultes. L'organisation simultanée des deux sections aurait de fâcheuses conséquences pour la richesse des fonds et pour leur structure, car le temps sera compté. Ainsi donc le travail de base sera consacré aux adultes.

Cette décision résulte, entre autres, d'une discussion avec Monsieur Cordonier, dont l'avis et les conseils furent précieux. Quant à la section Jeunesse, elle fait actuellement l'objet d'un travail de diplôme. Ouverture prévue en septembre 1985.

L'aventure

Qui d'entre-nous n'a pas rêvé de créer une bibliothèque, de tout concevoir, de faire à sa manière, refusant ainsi les méthodes que l'on doit subir lorsqu'on entre en service dans une place de travail où tout est prévu, où rien ne peut évoluer ? Doux rêve ! Perfide tromperie, mirage dangereux. Mais aventure grisante, fantastique.

Voici la démarche adoptée. Etablissement d'un questionnaire le plus complet possible, mentionnant notamment : les fournisseurs de matériel, les types de fichiers, les techniques de reproduction des fiches, les options prises en catalogage, les systèmes de cotation, etc... Puis départ pour la tournée des bibliothèques, à la recherche de conseils, d'exemples. Puis, synthèse ou plus exactement tentative. Ensuite, commandes du matériel et enfin, choix des livres. Ah !

Combien est énivrante cette période où l'on choisit en librairie ou sur catalogues. Puis c'est la joie d'ouvrir les cartons remplis de livres neufs, aux couvertures brillantes. Entre-temps, on affermit ses choix par la lecture des ouvrages professionnels connus de tous : Gascuel, Beaudiquez, Richter, Béthéry, etc... Puis vient le moment de mettre en place le circuit du livre, et le travail moins facile. Indexation délicate à l'aide d'une CDU dont chacun connaît les lacunes. Ensuite l'examen du stock qui se complète peu à peu, permet d'évaluer les manques dans tel ou tel domaine. En particulier les romans, où il faut équilibrer littérature classique et moderne, française et d'origine étrangère. Ne pas oublier Golon, ni Duras, ni Konsalik, ni tous les autres, bien entendu. Le joli casse-tête !

Le travail d'indexation est, sans conteste, le travail le plus ardu. Que d'hésitations, de doutes. Nombreux seront les va-et-vient entre la tentation de remodeler un chapitre de la CDU, et l'obligation de s'en tenir à ce qui existe.

Ce travail de création donne l'occasion de réfléchir à ces tâches, par le détail. Afin d'établir exactement la manière dont chaque cas sera traité. Un ensemble d'activités très diverses dont la finalité reste le lecteur. Personnage bien complexe, mais fort utile, pour lequel nous nous efforçons de tout prévoir pour le mieux, mais qui, inévitablement mettra le doigt sur le détail oublié.

Cette aventure fut partagée avec deux stagiaires, l'une de première, l'autre de deuxième année. Leurs avis, leurs critiques permirent de retrouver le recul nécessaire. Pendant 6 mois deux personnes à quart-temps et pendant 4 mois, 2 personnes à plein-temps, se consacrerent au travail d'équipement des livres.

Il aura fallu 13 mois d'activité partagée avec le prêt (6 h. par semaine) à la Bibliothèque des Ranches, à Vernier, pour ouvrir la Bibliothèque des Avanchets, dont les heures de prêt sont :

lundi : 16h - 20h, jeudi et vendredi : 15h - 18h

le mardi et le mercredi étant réservés à la Bibliothèque des Ranches.

Christian STALDER

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'ANNECY

Les absents ont toujours tort... Mais vous aviez sans doute de très bonnes raisons d'avoir tort, ce 27 avril, vous qui n'étiez pas parmi la trentaine d'heureux bibliothécaires ayant répondu à l'invitation de l'AGBD. Aussi vais-je tenter de vous faire participer, a posteriori, à cette excellente visite, soigneusement préparée par Renée Sallin. Qu'elle soit ici remerciée pour sa prévoyance sans défaut, tant professionnelle que gastronomique !

L'HISTOIRE

La ville d'Annecy possède une Bibliothèque municipale depuis 1750. Au siècle dernier, celle-ci a pris place dans l'ensemble administratif construit vers 1870 un peu en dehors de la ville. Elle y était encore en 1960, étouffant dans ses locaux au dernier étage de la Mairie. C'est alors que la Ville d'Annecy décida de construire une nouvelle bibliothèque.

Le projet initial, bien plus modeste que la réalisation actuelle, a évolué grâce à son intégration dans un ensemble beaucoup plus vaste : le "Centre Bonlieu".

LE LIEU

Un terrain, au nom prédestiné, fut acquis par la Ville vers 1975. Il s'agissait d'y créer un nouveau centre-ville, qui ferait le lien entre la ville ancienne, le secteur administratif et la nouvelle zone d'habitation récemment développée. Dans un ensemble architectural d'un seul tenant, on allait implanter des bureaux, des commerces, un restaurant, un centre culturel et la nouvelle bibliothèque. Un parking souterrain viendrait garantir l'accès à tous ces services : il contribue aujourd'hui de façon appréciable au taux de fréquentation de la bibliothèque, qui a ouvert ses portes en octobre 1980.

L'ACCUEIL

Dès son arrivée, notre groupe sera pris en charge par la Directrice de la Bibliothèque et son adjointe, qui consacreront deux bonnes heures à nous faire partager leur enthousiasme, répondant avec humour et compétence à toutes nos questions.

Accueil des personnes, accueil des lieux aussi. Le Centre Bonlieu est une sorte de prisme à facettes vitrées, qui a permis un agencement intérieur dénué de toute rigidité. Plusieurs piliers, de différents diamètres, soutiennent l'ensemble, et leur répartition irrégulière délimite des espaces à affectations diverses, sans cloisonnement. Des couleurs claires, un mobilier simple et confortable, l'alternance de zones d'ombre et de lumière, tout contribue à créer une atmosphère à la fois aérée et intime qui invite à la découverte.

L'OFFRE

De caractère encyclopédique, la Bibliothèque d'Annecy s'adresse à tous les âges. De la Bibliothèque centrale dépendent 4 annexes, réparties dans les différents quartiers de la ville, dont une réservée exclusivement aux enfants. A Bonlieu, les locaux ouverts au public se déploient sur trois niveaux.

Au rez-de-chaussée, les adultes trouvent une vaste collection d'ouvrages en libre accès, des diapositives, et même des estampes exposées dans le hall d'entrée et la salle de prêt. Ces estampes sont achetées par la Bibliothèque à de jeunes artistes, encadrées et prêtées. Vous pouvez donc, pour votre prochaine invitation - ou pour votre seul bonheur - changer le décor de votre logis en empruntant quelques estampes pour deux mois : il vous en coûtera une location de FF 30.- par estampe, ainsi qu'une caution de FF 500.- La seule condition est d'être abonné à la Bibliothèque depuis un an. Ce service particulier a connu d'emblée un grand succès.

Lorsque la première série de 150 estampes fut acquise (grâce à une subvention du Centre national des arts plastiques) le quart de la collection fut emprunté le premier mois ! La Bibliothèque a donc continué d'en acheter régulièrement, travaillant soit avec des artistes ou des ateliers, soit avec des galeries parisiennes. Des collectivités - banques ou grandes entreprises - lui demandent parfois de monter une exposition dans leurs locaux. Le Musée d'Annecy collabore également, et il n'est pas rare qu'un lecteur demande où il pourrait se procurer telle oeuvre d'un artiste qui lui a plu.

Au premier étage, on trouvera successivement:

- une discothèque (4-5000 disques prêtés chaque mois en 1984) offrant aussi des cassettes, des partitions, des ouvrages sur la musique et des cours de langues (prêtés pour 3 mois). La discothèque anime, chaque vendredi de 18h à 20h, une audition collective de ses nouveaux disques à l'Espace 60 de Bonlieu.
- une salle de lecture avec les consultatifs habituels, où l'on peut aussi obtenir les ouvrages conservés en magasin (fonds anciens et fonds locaux)
- une salle de lecture pour adolescents où sont rassemblés des ouvrages et des périodiques intéressant les jeunes de 14-18 ans
- deux écrans avec écouteurs pour visionner des vidéofilms documentaires, lesquels ne sont pas prêtés.

Le deuxième étage est réservé aux enfants : coin de lecture pour les petits, petite salle du conte - mystérieusement enclose à l'intérieur d'un gros pilier - et salle de lecture et de prêt pour les plus grands. (A Bonlieu, le nombre des prêts aux enfants de moins de 14 ans a été de 91'220 unités en 1984, alors que les "jeunes" ont emprunté 71'153 documents et les adultes 179'525. Dans les bibliothèques annexes, le prêt aux enfants représente en moyenne 50% du prêt total.)

LA DEMANDE

La Bibliothèque Bonlieu et ses annexes comptent actuellement environ 20'000 abonnés (pour une ville de 50'000 habitants). Quelques chiffres donnent une idée du développement de la lecture dans la population annécienne en trente ans:

en 1954, on comptait	1 abonné	pour	58 Annéciens
	1 prêt	pour	2 habitants
en 1982, on comptait	2 abonnés	pour	5 Annéciens
	12 prêts	pour	1 habitant

La Bibliothèque de Bonlieu a prêté à elle seule près de 400'000 documents en 1984, et son annexe principale (Novel) 103'620 doc. Cette dernière, récemment rénovée, a vu son taux de fréquentation monter en flèche depuis sa rénovation... La politique de prêt est très ouverte: toute personne peut s'abonner, qu'elle habite Annecy ou la région, et même si elle réside à l'étranger.

LES MOYENS

Pour faire face à ce flot de lecteurs (145'000 à Bonlieu en 1984) la Bibliothèque dispose d'un système de prêt automatisé très rapide. Chaque livre est équipé d'une étiquette magnétique, et il suffit de le passer sur une platine - après avoir introduit la carte du lecteur dans la machine - pour que le prêt soit enregistré ou annulé. Le système produira de lui-même une réclamation en cas de retard et "piègera" le livre non rendu: au cas où le retardataire chercherait à emprunter un autre livre, l'appareil va se bloquer et afficher "piège". La consultation d'un listing permet alors de retrouver, par le no du lecteur, le titre de l'ouvrage non rendu. Le système du piège permet aussi de réserver un livre.

Au début, la Bibliothèque faisait traiter ses données à l'extérieur. Cela lui a valu tellement d'ennuis qu'elle a maintenant acquis son propre ordinateur. Le logiciel dont elle dispose (ICARE, adapté à ses besoins par un ingénieur de la Ville) permet d'enregistrer, outre les données de prêt, un catalogage sommaire des ouvrages en libre accès. Les collections en magasin font encore l'objet d'un catalogage traditionnel complet, et des fiches matières (par mots-clés) sont faites manuellement pour tous les ouvrages, l'ordinateur ne pouvant enregistrer que la cote CDU. Dans chaque service, une banque de prêt et un écran donnent accès à l'ensemble du système. Le public n'a pas accès au terminal, mais peut consulter des listing par auteurs, titres et cote CDU. Pour une recherche plus approfondie, il dispose du fichier par mots-clés dans la salle de lecture.

L'INFRA-STRUCTURE

Paradoxalement, elle est logée au 3e étage! Trois magasins de fonds anciens et locaux, les bureaux du personnel, l'expédition, l'atelier de reliure ainsi qu'une petite réserve d'ouvrages précieux. Cette disposition, visant à utiliser au maximum les étages inférieurs comme "vitrine" n'a pas été sans problèmes: il a fallu, notamment, renforcer sérieusement la dalle supportant les magasins pour que les "compactus" ne s'effondrent pas sur d'innocents lecteurs...

L'atelier de reliure occupe 5 personnes. Très bien équipé, il

fait plus de consolidation que de reliure proprement dite. Il doit aussi plastifier tous les ouvrages en libre accès et les équiper d'un système anti-vol.

LE PERSONNEL

Last, but not least, une équipe de 50 personnes assure le bon fonctionnement de Bonlieu et de ses annexes. Parmi elles, 2 "bibliothécaires" (Direction) et 25 "sous-bibliothécaires" (en principe non-universitaires, mais en fait plusieurs ont une licence). Les sous-bibliothécaires partagent leur temps entre l'accueil des lecteurs et le catalogage, tandis que le prêt est assuré par des employées de bibliothèque. Chaque service est responsable de ses acquisitions (16'553 livres en 1983; environ 2000 disques par an et 550 abonnements de périodiques). Le financement de la Bibliothèque est assuré aux 4/5e par la ville d'Annecy, les subventions de l'Etat représentant 1/5e du budget.

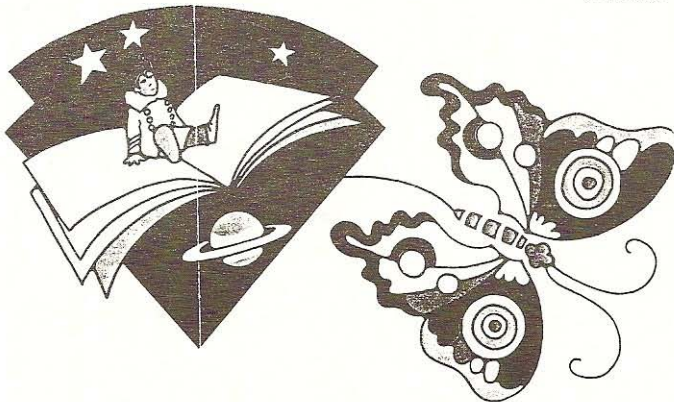
CONCLUSION

Dépêchez-vous d'y aller voir - ou d'y retourner pour le plaisir! La Bibliothèque Bonlieu (1, rue Jean-Jaurès) est ouverte:

mardi à jeudi	11h à 18h
vendredi	14h à 20h
samedi	11h à 17h

Et puis Annecy, c'est si joli... surtout le dernier samedi du mois, quand brocanteurs et antiquaires transforment les vieilles rues ensoleillées en Magasin des Rêves...

Eliane Mendes



15

5^e SALON DU LIVRE 22-27 MARS 1985 PARIS · GRAND-PALAIS

IMPRESSIONS DE SALON

Paris, lundi 25 mars 1985, 10 heures, sortie du métro Clémenceau, un choc : une foule de gens s'agglutine autour du Grand Palais et il s'est même formé une file d'attente de plusieurs centaines de mètres. Ça en attire du monde la lecture ! Mais en s'approchant de l'entrée, je remarque que la file court jusqu'à la porte de droite, celle du Petit Palais qui accueille l'exposition sur le paysage impressionniste et qu'à la porte de gauche, qui ouvre sur le Grand Palais et le Salon du livre, l'affluence est nettement moins importante.

Pas de problème pour y pénétrer si vous êtes bibliothécaire. J'avais emporté avec moi une superbe attestation de mon employeur qui n'a été examinée que d'un coup d'oeil (très) rapide par l'une des hôtes du pavillon "Accueil des bibliothécaires". J'aurais pu traîner derrière moi un bataillon de collaborateurs et d'adjoints, ils auraient tous reçu un badge gratuit portant leurs noms et celui de leur bibliothèque, synonyme de passe-partout. Il attirera d'ailleurs quelques regards perplexes : à Paris (comme en Suisse ...), on ne situe pas très bien Delémont.

Ce qui frappe en premier lieu en entrant dans le Grand Palais, c'est le bâtiment lui-même : immense (15.000 m²), très haut, avec de superbes verrières. On s'y sent un peu perdu. Aussi, comme la veille j'étais montée sur la Tour Eiffel pour m'orienter dans Paris, je monte sur les galeries qui courent tout autour de l'édifice et, avec l'aide du plan des exposants (plus d'un millier), je prends les points de repère.

Ce lundi 25 mars est consacré "Journée professionnelle Libraires-Bibliothécaires". A 10 heures 30, je me rends donc à une conférence organisée par l'A.B.F. sur l'accueil et la signalisation en bibliothèque. Une bibliothécaire et deux signaléticiens (si, si, ça se dit !) nous exposent les problèmes rencontrés à la Bibliothèque Publique d'Information de Beaubourg pour toucher les utilisateurs (14.000 par jour) et avoir un "répondant" puisqu'ils n'empruntent pas de documents. La bibliothécaire nous explique comment l'on a passé des panneaux d'information horizontaux aux panneaux verticaux, elle nous parle de projets de plans d'orientation CDU à écrans tactiles (genre RATP) ainsi que d'autres projets pour arriver à la conclusion qu'il est difficile de cerner précisément le public de la B.P.I., donc de déterminer les objectifs de la signalisation qui sera de toute façon imparfaite. En résumé, des informations intéressantes sur la B.P.I., quelques trucs pratiques à relever et la nette impression que Beaubourg est un centre de documentation vitrine où des bibliothécaires, documentalistes, sociologues, spécialistes en média, graphistes et autres signaléticiens sont payés pour en étudier ses moindres



dres mouvements.

A midi, je vais faire un tour parmi les 450 stands. On y trouve les éditions bien sûr, mais aussi des présentations de matériel, de machines, de logiciels, des journaux. Flammarion, Gallimard, Grasset et leurs best-sellers occupent à eux seuls une bonne part du parterre, tandis que les éditeurs spécialisés se retrouvent plutôt sur les galeries. Peu de découvertes si ce n'est dans les "domaines spécialisés" de ce Salon 1985 : les livres de voyage (plus de 2.000 titres), les écrivains francophones suisses, belges, canadiens, africains, etc. et les livres pour la jeunesse. On a en fait l'impression de se trouver dans une librairie géante, avec plein de libraires très compétents à sa disposition. Si j'avais eu un wagon pour rapporter tous les livres qui m'ont fait envie... Je crois que tout bibliothécaire devrait vivre un Salon au moins une fois. Mais en s'y rendant le matin pour avoir un peu de calme. Parce que le soir ...

Mardi 26 mars, 20 heures, nocturne au Salon du livre. Il faut faire la queue pour entrer, faire la queue devant les stands, faire la queue pour les dédicaces, faire la queue pour se déplacer et faire la queue pour sortir ! Mais pour voir un ministre (J.-P. Chevènement) et surtout des écrivains en chair et en os, ça vaut le déplacement. Je me suis fait dédicacer un livre par Alain Gerber (prononcez Jeurbère) qui nous a raconté pendant bien 20 minutes pourquoi et comment il avait écrit "Le Jade et l'obsidienne" sur les traces des Incas. Sans se soucier de voir la foule grossir les rangs de la file d'attente. Par contre, Régine Deforges, petite bonne femme tout de noir vêtue signait son tome 3 à la chaîne (500 en 3 heures) et Claire Brétecher ses albums avec un petit sourire à des gens

qui ressemblaient assez à ses propres personnages. Sans oublier Christian Dedet, Prix des Libraires 85 depuis le matin et son magnifique roman d'aventures "La Mémoire du fleuve" (Phébus) qui raconte la vie de Jacques Michonnet en Afrique.

D'ailleurs, s'il ne me reste qu'un souvenir de ce Salon 85, ce sera ce livre pour lequel j'ai véritablement eu un coup de coeur et que je ne peux que vous engager à lire !

Isabelle Mamie - Bibliothèque Municipale de Delémont



ELAG SEMINAR, 15-17 avril 1985, Paris

Introduction

Dans les années septante s'est constitué un groupe de responsables européens de bibliothèques, dans le but de créer un format d'échange de données bibliographiques baptisé INTERMARC. Ce "Groupe INTERMARC" fut dissout assez rapidement, alors que le format du même nom ne fut employé qu'à la Bibliothèque nationale de Paris.

Mais le sous-groupe "software" du Groupe INTERMARC survécut à cette dissolution et bénéficia, au fil des ans, d'un regain d'intérêt de la part de nombreuses personnes oeuvrant dans le domaine de l'informatisation des bibliothèques en Europe. C'est la raison pour laquelle ce sous-groupe changea de dénomination en 1984, et qu'il s'appelle désormais "ELAG" (European Library Automation Group). Les ambitions de ce groupe sont les suivantes :

- 1) l'échange d'informations et d'expériences entre personnes travaillant dans des bibliothèques informatisées ou en voie de l'être, par l'organisation de séminaires annuels comportant des discussions et la distribution de documents écrits
- 2) l'étude plus approfondie de sujets spécifiques liés à la gestion d'une bibliothèque informatisée, par l'organisation de groupes de travail dans le cadre des séminaires annuels
- 3) l'instauration d'une coopération informelle pour la résolution de certains problèmes communs, par la création de groupes de travail informels eux aussi
- 4) la "promotion" de l'informatisation des bibliothèques au sein du continent européen, par la publication de comptes rendus et de rapports spé-

ciaux, et par des contributions à des "summer schools" ou programmes d'éducation par exemple.

Séminaire 1985

Cette année, ce séminaire ELAG s'est déroulé à la Bibliothèque nationale française de Paris, du 15 au 17 avril, et il a réuni une soixantaine de responsables de bibliothèques et de bibliothécaires en provenance de tous les pays de l'Europe de l'Ouest, à l'exception de l'Autriche et du Portugal, ainsi que des tout petits Etats européens, tels que le Luxembourg.

Les comptes-rendus, exposés et rapports des groupes de travail allant être prochainement publiés par la Bibliothèque nationale de Paris d'une part, et les séances étant relativement informelles d'autre part, on ne donnera ici que quelques remarques générales au sujet de ce séminaire intéressant à plus d'un titre.

a) tour de table sur les différentes réalisations en cours dans les bibliothèques européennes

De nombreux systèmes informatisés fonctionnent désormais dans les bibliothèques européennes, et à la lecture des différents comptes-rendus rédigés par les responsables de ces bibliothèques, on remarque aisément que tous les stades d'informatisation se rencontrent actuellement en Europe, allant des études préliminaires pour le choix d'un système et des premiers balbutiements de ce système (ex. : Biblioteca nacional, Madrid, système SABINA) aux systèmes très élaborés fonctionnant déjà depuis plusieurs années (ex. : PICA, Pays-Bas ou SIBIL, Suisse et France).

Tous les systèmes informatisés, bien que de conception différente, possèdent tout de même des caractéristiques analogues, étant entendu qu'à l'heure actuelle, un certain consensus s'est fait sur les conditions essentielles qu'un système informatisé pour bibliothèques se doit de remplir pour être "compétitif".

Tous les systèmes ne satisfont pas l'ensemble des besoins des bibliothèques (acquisitions, catalogage, prêt, etc.) ; par contre, ils tendent pour la plupart à le faire et, dès lors,

ils rencontrent tous les mêmes difficultés quant au développement de certains modules : citons, par exemple, les énormes problèmes liés au bulletinage des publications en série, problèmes qui s'avèrent insolubles au moins dans leur totalité, comme on a pu le constater dans l'un des groupes de travail auquel j'ai participé (voir ci-après).

Mentionnons encore ici le fait que plusieurs systèmes - et c'est le cas, notamment, de SIBIL utilisé à l'Université de Genève - envisagent le fait d'installer certains modules spécifiques sur des micro-ordinateurs implantés dans les bibliothèques d'un même réseau, cela sans lien avec l'ordinateur central du réseau qui recueille les notices bibliographiques formant le catalogue collectif de ce réseau.

Enfin, il convient également de remarquer que tous les systèmes informatisés ne fonctionnent justement pas forcément dans un réseau de bibliothèques, et que certains d'entre eux ne sont appliqués qu'à une bibliothèque particulière (ex. : GEAC, Bibliothèque nationale, Paris).

b) exposés

Les diverses interventions proposées à Paris ont eu pour thèmes les sujets suivants :

- le bulletinage des publications en série
- la conversion du système NEWWAVE en une autre version de ce dernier nommée SESAM, à la Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles
- les expériences de la British Library Lending Division (BLLD) de Boston Spa dans le domaine de la communication entre bibliothèques, ce qui me permet de mentionner ici - pêle-mêle et pour le plaisir ! - quelques chiffres qui donnent à réfléchir :

nombre de demandes par jour : 12'000 (dont 25% de l'étranger)
75% de demandes arrivant par poste, les autres par telex, par l'intermédiaire de bases de données bibliographiques, etc.

88% de demandes satisfaites par le stock propre de la BLLD, le reste étant dirigé sur d'autres bibliothèques

77% de demandes concernant les sciences exactes et la technologie

61% de réponses de la BLLD faites sous forme de photocopies, et en majeure partie par l'intermédiaire des PTT

enfin, le "telex", moyen électronique de transmission de photocopies directement chez le demandeur, utilisé à la BLLD, n'est pas attractif actuellement, puisque la transmission nécessite environ 1.8 minute par page (!), alors que l'on détecte dans le même temps une erreur de transmission sur quatre pages livrées, et qu'enfin, le coût d'un tel système est prohibitif (environ £ 15.- pour un article de 10 pages)

enfin, - plusieurs exposés ont permis aux participants de centrer leur attention sur un système informatisé d'origine canadienne commercialisé par une firme qui a la particularité de proposer à la fois le matériel et les programmes ("hardware" et "software"), à savoir le système GEAC, implanté ou en voie de l'être à la Bibliothèque nationale de Paris, à la Bibliothèque de l'Université européenne de Florence, et à la Bibliothèque de l'Université du Sussex (G.-B), entre autres. GEAC était présent lors de l'exposition de systèmes informatisés qui a précédé l'Assemblée générale de l'ABS à Lausanne en 1984, et ses caractéristiques essentielles, sur la base des expériences décrites, sont les suivantes :

il s'agit toujours de sites pilotes qui peuvent demander des modifications de certains modules pour les appliquer plus particulièrement à leur cas

le système est toujours adapté à une bibliothèque et non pas à un réseau de bibliothèques

s'agissant d'un système commercialisé, aucun développement per-

sonnel n'est possible ; il n'y a donc pas de programmation locale

le système semble donner pleine satisfaction au niveau de la circulation des documents (prêt, etc.) et, moyennant quelques modifications, il deviendra également tout à fait performant pour les acquisitions et le catalogage.

c) démonstrations

Les démonstrations proposées à Paris ont permis aux participants de voir fonctionner le système GEAC, la recherche arborescente du système SIBIL (utilisé à l'Université de Genève) et le Catalogue collectif national français des publications en série, entre autres.

d) groupe de travail "serial control" = bulletinage des publications en série

Toutes les discussions des participants à ce groupe de travail auquel j'ai participé furent basées sur un excellent article de périodique professionnel traitant du sujet (*), et plutôt que résumer ici cet article fort complet, je me contenterai de dire ici que nous sommes arrivés à la conclusion "inquiétante" qui consiste à dire que les innombrables caractéristiques présentes dans ce document devraient faire partie intégrante d'un système de bulletinage informatisé, alors même que les moyens pratiques pour réaliser un système permettant de résoudre un aussi grand nombre de problèmes divers et variés posés par les publications en série nous font en grande partie défaut. En conclusion, nous avons donc constaté, en participant à ce séminaire ELAG 1985, que nous avons tous les mêmes problèmes - ce qui est toujours réconfortant...! -, et que la mise en commun de nos diverses expériences et les idées ou remarques qui en découlent pourront certainement être exploités dans les développements futurs des systèmes présents à Paris.

Michel Gorin, Service de coordination des bibliothèques, Université

(*) *Library technology reports, vol. 20, no 2, March-April 1984*
"Serials control in libraries : automated options / Judy McQueen"

Etre éditeur en Suisse romande, est-ce possible?

Un public trop peu nombreux mais motivé était réuni le mardi 14 mai à la Société de Lecture pour écouter Marlyse Piétri parler de la maison d'édition qu'elle dirige depuis dix ans. Assise derrière la grande table où elle a disposé quelques spécimens des productions Zoé, Marlyse Piétri souligne d'abord l'importance pour elle de cette rencontre. Les contacts éditeur-lecteurs étant toujours insuffisants. Elle fera donc le point de dix années d'édition et présentera les oeuvres des écrivains "qui ont fait la maison".

UN ATELIER DU LIVRE

Le but initial des trois femmes qui oeuvrèrent d'abord ensemble pendant les six premières années de Zoé était de créer, non pas simplement une maison d'édition, mais un atelier du livre. "Réunir en un lieu toutes les étapes de la fabrication du livre" et que, à ces étapes, l'auteur, maillon initial, soit associé. "Utopie", reconnaît avec lucidité Marlyse Piétri : cet idéal, né des rêves de mai 68 et d'une attitude critique envers la division du travail, devait s'avérer impossible. "Trois ans d'apprentissage pour les seuls métiers de l'imprimerie...!". Quant à la diffusion, dont l'importance semble avoir été sous-estimée au départ, la directrice des Editions Zoé avoue en toute modestie que c'est un métier qui ne s'improvise pas : une activité à part entière qui nécessite une réelle compétence, "du suivi".

Abandonnée la trop belle idée d'une maison d'édition artisanale, les tâches essentielles de l'éditeur restent :

- choisir le texte : essentiellement témoignages, reportages (à condition que s'y manifeste une volonté de conter, d'"écrire")
- surveiller la fabrication, étape relativement simple, plus facile que la suivante
- diffuser

EDITER = DIFFUSER

Sans information aux libraires, sans contacts avec la presse spécialisée (TV, radio, journaux), le livre a peu de chance de fran-

chir le cercle des intimes. L'éditeur ne peut assumer seul cette tâche. Pour la France, indispensable d'avoir un diffuseur sur place, c'est-à-dire bien sûr à Paris : "Quoi" s'étonne une dame dans l'assistance "un libraire d'Annemasse, vous ne pouvez pas le contacter vous-même?" Pas rentable, ce genre de démarchage à la petite semaine. Le diffuseur parisien, à qui l'éditeur enverra 200 à 400 ex. des livres à lancer, se chargera aussi des services de presse, permettant aux livres Zoé de figurer dans la presse parisienne (Monde des livres, Matin, Libé, Nouvel Obs.). Difficile malgré tout de franchir les barrières du parisianisme et de la méconnaissance en France de la production littéraire suisse. Diffusion également dans d'autres pays francophones : Belgique, Algérie, échanges prévus avec le Canada.

LES TIRAGES

Marlyse Piétri cite quelques chiffres : 20.000 ex. pour Pipes de terre et pipes de porcelaine (Souvenirs de Madeleine Lamouille publiés par Luc Weibel) : un best-seller! Par rapport au tirage habituel, de 1000 ex. environ. Chez les confrères romands, L'Aire ou L'Age d'homme : 1000 ex. aussi. Chiffre honorable si on le compare aux tirages moyens d'éditeurs français : 2500 à 3000 ex. chez Gallimard. Or l'édition d'un livre ne commence à être rentable qu'à partir de 3000 ex. Le succès commercial de L'Amant (300.000 exemplaires) fera longtemps rêver !

DES CHOIX

Le choix des textes : comment ? pourquoi ?

"Des manuscrits par la poste?" : oui, il en arrive en un an 150 environ Av. du Cardinal-Marmillod, mais sur ces 150, 1 seulement sera retenu ! Par qui ? Pas de comité de lecture. C'est l'éditeur qui choisit, avec l'aide d'un ou deux collaborateurs. Quels critères ? L'originalité, la qualité. "On choisit des écrivains, pas des livres". Fidélité à des choix (celui également de privilégier les écrivains suisse-alsaciens), fidélité à des auteurs :

Nicolas Meyenberg, Amélie Plume, Gabrielle Chambordon, François Bonnet, déjà apprécié pour La montagne de beurre, et qui donne à Zoé son premier roman historique : Les défricheurs.

DU NOUVEAU

Il faut aussi savoir innover. Accueillir de nouveaux auteurs : Catherine Safonoff, publiée d'abord chez Bertil Galland, et dont Retour, retour, chez Zoé, est une révélation. S'ouvrir à de nouvelles formules : Les collections par exemple. Marlyse Piétri s'en méfiait au début. Il y en a aujourd'hui plusieurs, dont la collection Récits dirigée par Alain Froidevaux et, plus récemment, Le Passé proche qui inaugure un livre de prestige : Elixirs et merveilles. "Numérotés, les volumes de chaque collection?", intervient un auditeur. "Non, pourquoi?" s'étonne l'éditeur que n'effleurent guère nos vétilles bibliothéconomiques !

De questions en réponses, on apprendra encore que la qualité de la typographie est aussi l'un des choix privilégiés par les Editions Zoé, que la photocomposition y est maintenant assurée par une claviériste, que dans le monde de l'édition romande règne "la loi de la jungle"...

ETRE EDITEUR EN SUISSE ROMANDE ?

13 h 45 déjà : il faut conclure. "Eh bien oui" réfléchit Marlyse Piétri, "c'est possible si l'on veut se dédier à ça, mais c'est difficile d'en vivre".

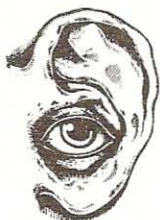
*Contact important, disait Marlyse Piétri en commençant : cette rencontre a en effet permis de connaître un artisan du livre qui aime son métier, si elle en sait les exigences et les difficultés. Elle a fait découvrir la qualité des livres exposés, révélé des écrivains mal connus. Elle a été l'occasion pour Hors-Texte d'élucider un point obscur de l'histoire de l'édition : la date et le titre du premier ouvrage publié par les Editions Zoé !...**

Est-ce suffisant ? Marlyse Piétri regrette de ne pas avoir de contacts plus suivis avec les bibliothécaires en général, et ceux des bibliothèques scolaires en particulier !

Message transmis...



I.B.



COLLOQUE "A L'ECOUTE DE L'OEIL" :

LES COLLECTIONS ICONOGRAPHIQUES ET LES BIBLIOTHEQUES

du 13 au 15 mars 1985

au Musée d'Art et d'Histoire de Genève

Organisé par la Section des Bibliothèques d'Art de l'IFLA (Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires et des Bibliothèques) ce colloque fut réalisé grâce au travail intensif et aux efforts soutenus de Madame Huguette Rouit, Conservateur à la Bibliothèque de l'Ecole du Louvre et Secrétaire de la Section des Bibliothèques d'Art de l'IFLA, et de Monsieur Jean-Pierre Dubouloz, Bibliothécaire en Chef de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie de Genève.

Le Musée d'Art et d'Histoire accueillait une centaine de participants représentant un grand nombre de pays : l'Allemagne, le Canada, la Hollande, les Etats-Unis, le Japon, la Suisse bien sûr et principalement la France.

Une quarantaine de conférenciers nous ont présenté leur communication. Les trois thèmes abordés lors de ces trois journées permettent de se faire une idée de l'ampleur de ce colloque :

- l'enseignement de l'iconographie
- les fonds iconographiques
- les utilisateurs et les moyens d'accès aux documents

Après un large aperçu des diverses manières d'enseigner l'iconographie, puis la présentation de collections iconographiques et d'artothèques, les démonstrations du jeudi après-midi à UNI II nous firent découvrir un monde passionnant : celui de l'informatique au service de l'image. Le problème de la déontologie dans l'utilisation des recherches iconographiques mit en évidence la nécessité de bien définir les besoins des utilisateurs et d'adapter ensuite ces besoins à un langage contrôlé, à des thésauri attentivement hiérarchisés et à une possibilité d'accès comportant un langage aussi naturel que possible. Un bon système doit être ouvert et évolutif, la recherche documentaire informatisée autant qualitative que quantitative et l'image au service de toutes les sciences humaines et de tous les chercheurs. Il ressortit également des échanges concernant les banques d'images et les banques de données

que l'analyse documentaire requiert une grande compétence et que les bibliothèques devront, à l'avenir, travailler dans une perspective de collaboration et de concertation de plus en plus étroites.

Les organisateurs surent habilement mêler séances de travail, visites culturelles et partie récréative. Ainsi avons-nous eu le plaisir d'être reçus à la Bibliothèque Publique et Universitaire par Monsieur Moeckli, Directeur. Monsieur Monnier nous fit visiter le Département des manuscrits et Monsieur Piller le Département iconographique et cartographique. Le Château de Penthes (Musée des Suisses à l'étranger) et la Bibliotheca Bodmeriana suscitèrent un vif intérêt chez les visiteurs. Pour ceux qui le désiraient, une visite de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, sous la conduite de Monsieur Dubouloz, fut organisée le jeudi soir et une démonstration du système Sybil avec une interrogation de bases de données eut lieu, le samedi matin, à la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne à Dorigny. Le Conseil administratif de la Ville de Genève offrit un somptueux dîner-buffet au Cercle des Vieux-Grenadiers.

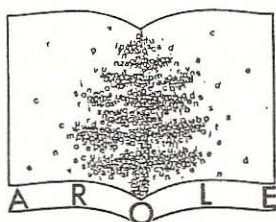
Ce colloque a représenté, pour nous, un réel enrichissement professionnel et nous a donné l'occasion d'établir avec nos collègues des contacts agréables et intéressants.

L'IFLA envisage de répéter, l'an prochain, cette expérience qui s'est avérée très positive. Avis donc aux intéressés...! D'autre part, elle prévoit, si ses moyens financiers le lui permettent, de publier les actes de ce colloque.

Un dernier coup de chapeau aux bibliothécaires de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie pour le gigantesque travail pratique et leur disponibilité souriante.

Bernadette CHEVALIER

et Michèle FONTANA



La création d'AROLE (Association romande de littérature pour la jeunesse) remonte à l'automne 1983. Josiane Jeanhenry présentait cette jeune association dans notre No 14 (mars 1984).

En moins de deux ans, les différents groupes de travail se sont mis en place et ont déjà pu faire bénéficier les membres d'AROLE et le public de certaines réalisations (Semaine suisse du livre pour la jeunesse à Yverdon, sélections, etc.).

Voici les derniers fruits de leur travail :

Que lire ? que choisir ?

"AS-TU LU ?" No 3 vient de paraître. Sous une belle couverture rouge et blanche, cette nouvelle sélection présente 104 titres pour tous les âges parmi les albums, romans, documentaires et b.d. récemment parus. Chaque titre est brièvement résumé et, s'il y a lieu, suivi de la mention d'autres bons ouvrages de la même collection. Le groupe SELECTION espère ainsi aider un large public à faire son choix dans la production actuelle.

Pour les beaux jours, il propose aussi, sous la forme d'un dépliant, une vingtaine de titres pour petits et grands sur le thème "NATURE ET ECOLOGIE".

D'autres thèmes seront abordés prochainement, tels que : l'enfant et l'hôpital, la vieillesse, la mort, les titres accrocheurs pour adolescents, etc. Le groupe espère répondre, de cette manière, à diverses questions auxquelles nous sommes confrontés en tant que bibliothécaires, parents, éducateurs.

Si un thème vous tient à coeur, si vous désirez apporter votre contribution à l'élaboration d'une nouvelle sélection, contactez la responsable, Danièle Tosi, à la Bibliothèque des jeunes des Pâquis, tél. 32 82 93. Toutes les nouvelles propositions seront les bienvenues !

Qui fait quoi ?

A la création d'AROLE, il était flagrant que, dans le domaine de la littérature pour la jeunesse, les choses bougeaient en Suisse romande. Pourtant, si la motivation d'un petit groupe était très forte, le besoin se faisait sentir de recenser tous les partenaires du livre pour la jeunesse en Suisse romande : les éditeurs, les bibliothèques, les librairies, etc. C'est la tâche - ingrate mais passionnante - à laquelle s'est attelé le groupe DOCUMENTATION.

Un répertoire, intitulé "LA LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE EN SUISSE ROMANDE : QUI FAIT QUOI ?", va paraître à fin juin. Il recense 31 maisons d'édition (livre et presse), 67 librairies, 83 bibliothèques, 19 centres de documentation et institutions spécialisées de Suisse romande. Il a été réalisé sur la base des réponses qu'ont bien voulu donner les responsables de ces 227 maisons et institutions, interrogés de juin à décembre 1984.

QUI FAIT QUOI ? permettra de trouver rapidement des noms, des adresses, des numéros de téléphone. Il permettra de découvrir des gens qui travaillent dans le même sens mais qui, faute d'information, s'ignoraient.

Un outil de travail indispensable pour tous ceux qui s'intéressent à la littérature pour la jeunesse, à la lecture, et qui travaillent avec des jeunes.

Un week-end à Crêt-Bérard

Le groupe FORMATION est en train de mettre sur pied les premières "JOURNEES D'AROLE". Ce séminaire aura lieu le dernier week-end de septembre, du 27 au soir au 29 en fin d'après-midi à Crêt-Bérard,

au-dessus de Puidoux (VD). Il est ouvert à toute personne intéressée.

Thème de ce week-end : LES CHOIX DU LIVRE : DU MANUSCRIT A L'ACHAT.

10 conférenciers-animateurs (auteur, illustrateur, éditeur, critique, librairie, bibliothécaire, etc.) ont été sollicités pour exposer leurs choix et animer les débats.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Olivier Maradan, tél. (037) 33 23 70.

Un journal

Le No 1 de PAROLE, le journal d'AROLE, a enfin paru !

Annoncé dès la création d'AROLE, sa forme avait suscité bien des discussions. Fallait-il un beau journal photocomposé et imprimé par un professionnel ou était-il préférable, à l'instar de certaines associations françaises du même type, de faire paraître un bulletin d'information modeste mais qui n'entraînerait pas de grand investissement financier ? C'est finalement la deuxième formule qui a été adoptée, plus en rapport avec les forces disponibles et le budget d'AROLE.

Les membres d'AROLE ont donc reçu ce premier numéro qui, si sa présentation n'est pas parfaite, a le mérite d'exister et de diffuser des informations originales. On trouvera dans ses pages, outre le compte-rendu des activités d'AROLE, plusieurs articles autour de l'enfant lecteur ou non-lecteur, un portrait de Monique Félix accompagné d'une bibliographie, le texte du discours prononcé par Pierre-Yves Lador à l'Ouverture de la Semaine suisse du livre pour la jeunesse, une présentation de la BJ de Porrentruy ainsi que diverses rubriques d'informations brèves.

Un journal intéressant qui, sans écarter les nouvelles étrangères, assure à la Suisse romande sa propre tribune.

Groupe INFORMATION d'AROLE, BPT, César-Roux 34, 1005 LAUSANNE.

Je désire adhérer à AROLE en tant que
 membre individuel ; cotisation annuelle : fr. 20.-
 membre collectif ; " " : fr. 40.-
 Je recevrai régulièrement PAROLE, AS-TU LU ? et les
 dépliantés thématiques.

Je désire recevoir
 AS-TU LU ? No 3 et le dépliant NATURE ET ECOLOGIE.
 Je joins à cet effet fr. 2.- en timbres-poste.

LA LITTERATURE POUR LA JEUNESSE EN SUISSE ROMANDE :
 QUI FAIT QUOI ?. Prix : fr. 20.-

Je désire des renseignements au sujet du groupe de travail

 Nom et prénom :
 Rue :
 NPA/Localité :
 Date :

Signature :

A renvoyer à AROLE, Case postale 84, 1920 Martigny 2-Bourg
 CCP : AROLE 12-4127 GENEVE.

Les questions de

LECTURE, BIBLIOTHEQUE ET ENSEIGNEMENT

vous intéressent ?

D'ores et déjà réservez donc les dates des 20 et
 21 novembre 1985 afin de pouvoir participer aux
 Journées d'Etudes de l'Ecole de Bibliothécaires de
 Genève sur ce thème.

Inscription et renseignements :

ECOLE DE BIBLIOTHECAIRES
 28, rue Prévost-Martin
 1211 GENEVE 4
 Tél. 022/20'93'11

VOYAGE D'ETUDE A VIENNE

Du 20 au 24 février de cette année une quinzaine d'étudiants en 2ème année de l'EBG ont fait un voyage à Vienne accompagnés de quelques professeurs. Mme Court et M.Bohlhalter avaient pris différents contacts avec la Bibliothèque Nationale et la Ville de Vienne, si bien que nous avons un superbe programme organisé.

Sur deux jours nous avons visité cinq bibliothèques ; le jeudi nous avons fait connaissance du siège des bibliothèques municipales, de deux départements de la Bibliothèque de la Ville et de la Bibliothèque de l'Université. Le vendredi, au programme : la Nationalbibliothek qui jouxte la Hofburg et la bibliothèque de la Faculté de droit fraîchement construite. C'est vous dire que nous avons parcouru de nombreux kilomètres en visites de catalogues, salles de lecture et magasins que l'on nous a fièrement montrés.

Le bâtiment de la Bibliothèque Municipale que nous avons vu était récent et c'est la seule bibliothèque qui était informatisée (prêt et gestion). Cette bibliothèque comprenait un libre-accès, une discothèque et un coin-enfants. A l'issue de cette visite le repas nous était offert par la direction de la bibliothèque et ce fut notre première gâterie culinaire viennoise : une Wienerschnitzel géante avec de la salade de pommes de terre!

L'après-midi s'est poursuivi par la visite de la Stadt- und Landesbibliothek qui a son siège dans l'Hôtel de Ville, un bâtiment de style néo-gothique noirci par la pollution. Cette bibliothèque réunit tout ce qui concerne la ville de Vienne et son histoire. Nous avons été reçus par le directeur qui nous a fait un bref exposé sur l'organisation de la bibliothèque puis, dotés d'une imposante documentation nous avons été conduits aux départements de musique et des manuscrits où nous avons pu regarder des partitions de la main de Schubert, Strauss, Bruckner, un dessin de Klimt, des lettres d'Egon Schiele, Grillpartzer, Thomas Mann et Alban Berg entre autres. Nous avons tout admiré avec un grand intérêt malgré un assoupissement général dû à la digestion du repas cité plus haut!

La fin de l'après-midi était consacrée, pour les plus courageux, à la visite de la Bibliothèque de l'Université qui se

prépare à s'agrandir. Par sa construction et sa situation au coeur de l'Université cette bibliothèque est du même type que la BPU : magasins fermés et usuels dans la salle de lecture. L'un des directeurs, M. Leitner, nous demande ce que nous voulons voir : "de tout", avons-nous répondu innocemment, mais nous n'avions plus pensé à la fatigue accumulée depuis notre nuit passée dans le train! C'est ainsi que nous avons vu une grande partie des magasins, deux salles de catalogues différentes, des salles de lectures diverses si bien qu'à 17 heures nous ne demandions plus qu'une seule chose : une douche et une bonne sieste avant de passer une soirée à l'opéra!

Le lendemain, à nouveau frais et dispos nous voici en route pour la Nationalbibliothek. Là encore nous avons été très bien reçu grâce aux bons soins de Mme Razumovsky qui avait organisé la visite. La directrice (dans son magnifique bureau qui nous faisait rêver à l'époque de François-Joseph) nous a raconté toute l'histoire de la bibliothèque. Créée par les Habsbourg dès la fin du Moyen Age elle compte actuellement 5 mio d'objets et 2 mio d'imprimés ce qui la classe parmi les plus grandes bibliothèques du monde. C'est aussi le siège de la "Bibliographie autrichienne" et, comme toute bonne bibliothèque nationale qui se respecte elle rassemble la totalité des oeuvres paraissant en Autriche ou s'y rapportant, ainsi que les publications d'auteurs autrichiens dans le monde.

Nous avons naturellement visité la superbe salle d'apparat (Prunksaal) construite en 1726 par Fischer von Erlach : du pur baroque époustouflant! Elle cache dans ses rayons des petits cabinets de travail surprenants. On nous a aussi montré la collection des globes terrestres qui est une des plus grandes au monde. Au cours d'une substantielle pause café on nous a parlé de la formation des bibliothécaires en Autriche : il n'y a pas d'école et il existe deux formations "en cours d'emploi", une pour les détenteurs d'une maturité et l'autre pour ceux qui ont un titre universitaire. Ces deux formations nous ont paru relativement courtes par rapport à celles de Suisse : de 20 à 28 semaines! Mais les autrichiens avaient l'air d'être satisfaits de ce système.

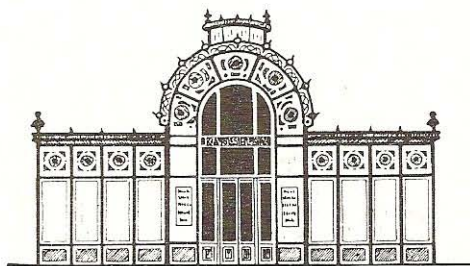
Après le dîner rendez-vous à la toute nouvelle Faculté de droit en plein centre ville : un superbe bâtiment

autoporté (sur pilotis) tout vitré. La bibliothèque y occupe trois étages. Dans un des étages : catalogues, salle de travail, périodiques. En-dessus : le "bloc technique" ou le "chemin du livre", et encore au-dessus une immense salle de consultation en libre-accès. Malheureusement, si le bâtiment est bien conçu la bibliothèque ne l'est pas puisque les trois étages ne sont reliés entre eux que par l'escalier d'accès ce qui implique beaucoup d'entrées et de sorties pour les pauvres bibliothécaires!

C'est ainsi que s'est terminé notre périple. Bilan général? Beaucoup d'intérêt à découvrir les structures bibliothéconomiques d'un autre pays. Surprise de réaliser qu'en Suisse nous sommes beaucoup plus en avance dans l'informatisation des bibliothèques : la seule bibliothèque informatisée que nous ayons vue était la Bibliothèque Municipale alors que les autres n'avaient pas l'air ou les moyens d'y songer. Le SIBIL viennois n'est pas encore en gestation!

Le samedi et le dimanche étaient libres pour nous et nous avons profité de visiter presque tous les musées, d'aller au concert et nous avons aussi mangé beaucoup de pâtisseries, le tout dans la bonne humeur et la détente générale malgré le temps maussade!

Marie-Pierre Gilliéron-Graber
Etudiante EBG 2ème année



ouverture
d'une seconde

Discothèque municipale

CITÉ-VIEUSSEUX 2 1203 GENEVE

HORAIRE: LUNDI 15 A 18H
MARDI 11 A 18H
(ETE) 14 A 18H
MERCREDI 15 A 18H
JEUDI 16 A 20H
VENDREDI 15 A 18H

ÇA MARCHE TRES FORT A VIEUSSEUX AVEC
LES DISCOTHECAIRES MMES HELENE GRETSCH,
MARIE-NOËLLE MAURIS, CAROLE PFUND, M. LAURENT PICARD
QUI PRESENTENT 7000 - 33T ET 1200 DISQUES COMPACTS
ET SURTOUT LA MEILLEURE VERSION DE MON CONCERTO
BRANDEBOURGEOIS N°3 EN SOL MAJEUR.



Jacqueline Court
répond au questionnaire

*Marcel
Proust*

Le questionnaire Marcel Proust a déjà fait l'objet de plusieurs adaptations. C'est donc une mouture tout à fait à notre goût que nous vous présentons. Etant entendu, par ailleurs, que le but d'une revue professionnelle est de faire mieux connaître une profession et ceux/elles qui la servent, nous avons pensé qu'il serait utile autant qu'agréable de publier les réponses de celle qui est devenue le témoin privilégié de notre vie professionnelle, notre amie Jacqueline Court, responsable d'école à l'EBG.

Quel est pour vous le signe distinctif des bibliothécaires ?

Le rat, la chouette. Ou la peur du vide... sur un rayon !

Dans quelle bibliothèque auriez-vous aimé travailler ?

J'hésiterais entre l'Arsenal (pour son contenu théâtral), la Stiftsbibliothek de St-Gall (pour son cadre baroque), la Laurenziana (parce qu'elle est à Florence), mais j'aurais sans doute fini par choisir une petite bibliothèque de quartier ou de commune pour être à l'aise au milieu des lecteurs.

Votre qualité préférée chez le bibliothécaire ?

La virilité

Votre qualité préférée chez la bibliothécaire ?

La féminité

Vos éditeurs préférés ?

Ceux qui publient des textes pour lesquels ils ont eu un coup de foudre

Vos collections préférées ?

L'Avant-Scène, Poètes d'aujourd'hui, Contes populaires de toutes les nations, etc.

Votre papier préféré ?

Le papier satiné ou le papier couché

Votre format de livre préféré ?

Celui qui permet de l'emporter partout et de le lire même dans son lit

Votre reliure préférée ?

Les reliures mosaïquées. Ou celles qui n'ont pas besoin de réparations...

Le caractère d'imprimerie que vous appréciez le plus ?

L'Italique de Garamond

Quel écrivain auriez-vous aimé être ?

Homère ou Shakespeare

Mon principal défaut ?

Trop travailler

Votre occupation préférée ?

Paresser

Le prix littéraire que vous admirez le plus ?

Le Prix de la Bibliothèque Pour Tous, décerné chaque année à un auteur suisse

Quel événement a décidé de votre métier de bibliothécaire ?

Aïe ! Le plus pur des hasards ! Et l'amour de la lecture !

Et si vous n'aviez pas été bibliothécaire, quel métier auriez-vous choisi ?
Comédienne

Quelle encyclopédie préférez-vous ?

Aucune. Je ne trouve jamais rien dans une encyclopédie. Le Petit Robert me suffit pour mes fautes d'orthographe.

Quel est pour vous le comble du bonheur bibliothéconomique ?

Faire lire aux autres les livres que j'aime, mais je conçois très bien qu'un beau cas de pseudonyme dévoilé dans un ouvrage du dix-huitième siècle procure un plaisir évident.

Quelle est pour vous la principale conquête des bibliothèques ?

Si je répons la CDU ou l'ISBD, personne ne me croira !

Leur plus grave échec ?

Leur confidentialité. Récemment, les étudiants de 2ème année souffraient de voir leur métier si méconnu du grand public et de se voir confondus avec des libraires.

Que représente pour vous une fiche ?

Des rectangles de carton de 7,5 sur 12,5 cm que les étudiants noircissent pendant l'examen de catalogage.

A quel autre usage l'avez-vous déjà employée ?

Pour des recettes de cuisine, des étudiants de l'Ecole de bibliothécaires. (Gare, ils seront bientôt dans un Ordinateur !)

Quelle activité autre que bibliothéconomique auriez-vous souhaité voir dans une bibliothèque ?

Autre que bibliothéconomique, aucune ! Car toute l'Animation fait partie du travail du bibliothécaire, donc est bibliothéconomique.

Quel est le plus grand ennemi des bibliothèques ?

La poussière, la couleur gris terne, et un(e) bibliothécaire renfrogné(e) et morose.

Quel est votre coin préféré dans une bibliothèque ?

Celui où il y a le plus de lecteurs

Avec quel livre dans la main souhaiteriez-vous mourir ?

Je souhaite vivre avec en permanence au moins cinq à six livres autour de moi. Quand il n'y en aura plus qu'un seul qui m'intéressera, il ne me restera effectivement plus qu'à mourir.

Etat présent de mon esprit

Celui d'un condamné à mort après son interrogatoire, et qui n'a pas réussi à sauver sa tête.

ALLO BIBLIO BOBO...Ca plane pour elle

Un nouveau poste a été créé au Cycle d'Orientation : bibliothécaire volante. Mlle Chantal Follonier voltigera d'un Cycle à l'autre selon les besoins des bibliothèques.

Bandes dessinées

La Bibliothèque municipale de la Jonction met à disposition un fonds de 500 b.d. à l'usage des adultes. Des fichiers très complets facilitent les recherches :

- auteurs (fiche principale au nom du dessinateur, fiche de renvoi au nom du scénariste)
- titres, y compris le titre générique des séries
- matières, divisé en deux parties distinctes : d'une part les genres et les thèmes, d'autre part les techniques graphiques et les différentes écoles.

Le prêt n'est pas limité : si vous présentez 5 pochettes, vous avez droit à 5 albums !

Bibliothèque de la Jonction, 24, bd Carl-Vogt, 1205 Genève
Tél. : 28 12 37

Des bulles dans les vitrines de la Madeleine

Une b.d. a été créée sur le réseau des Bibliothèques municipales de Genève par François Canellas. Elle est exposée actuellement sur 2 panneaux dans les vitrines de la BM de la Madeleine qui donnent sur la place du même nom.

Vient de paraître

Au sommaire du No 108 de C.O. PARENTS, un dossier très riche de près de 40 pages consacré à la lecture et aux bibliothèques. La lecture-plaisir, la formation des bibliothécaires, les collections de documentaires en poche, les policiers, les "livres dont vous êtes le héros", le fonds de dossiers documentaires biographiques à la Bibliothèque de Vuillonex (nous y reviendrons dans un prochain numéro), les auteurs romands, l'animation, l'ambiance, les expositions, les travaux de groupe, les dossiers de presse, des bilans, des chiffres ainsi que de nombreuses réflexions de jeunes sur la bibliothèque et les livres.

Bref, un numéro à ne pas manquer, qui reflète bien le dynamisme des bibliothèques de C.O. !

Rédaction : Direction générale du C.O., case postale 218,
1211 GENEVE 28. Tél. : 98 50 20.

Enfin !

Le livre de Pierre-Yves Lador "Le rat, la célestine et le bibliothécaire" est en réimpression aux éditions de l'Age d'homme.

Tourisme

Si vous manquez d'idées pour occuper vos week-ends d'été, venez faire un tour à la Bibliothèque de Carouge qui a réuni affiches, guides, dépliants et livres sur les musées de Suisse romande. L'occasion de se pencher sur notre patrimoine et de faire des découvertes... Jusqu'au 14 septembre.
Bibliothèque de Carouge, 14, rue Jacques-Dalphin, 1227 CAROUGE, tél. 43 79 38. Ouverture : ma-je 15-19H, ve 15-20H, sa 10-12H.

Rotkäpchen macht sich auf den Weg

"Le chaperon rouge se met en route", une exposition consacrée aux différentes éditions du célèbre conte de Grimm, présentée à L'Institut suisse de littérature pour la jeunesse à Zürich du 4 juin au 4 octobre 1985. Pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'illustration, une exposition à ne pas manquer. Zeltweg 13, Zürich. Tél. (01) 47 90 44. Ouverture : mardi et jeudi 11-17H, mercredi 14-20H ou sur demande.

Emploi

Bibliothécaire responsable échangerait plein temps contre 75% ou 50%. Travail intéressant et varié. Anglais indispensable. S'adresser à l'AGBD qui transmettra.

HORS-TEXTE est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin, et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de fr. 15.- par an.

Le Comité de rédaction est composé de : Isabelle Bellego, Madeleine Duparc, Marie-Christine Garreau, Daisy McAdam, Eliane Mendes, Catherine Popa, Micha Sofer et Catherine Stevenin.

Adresse : Rédaction de HORS-TEXTE, p.a. Bibliothèque de Carouge, 24 rue Jacques-Dalphin, CH - 1227 CAROUGE.



Ce qu'ils ont dit	2
AGBD : Assemblée générale	3
Système Lamy-Rousseau	4
AGBD : formation continue	5
Ouverture de la Bibliothèque des Avanchets	7
La Bibliothèque municipale d'Amnecy	10
Impressions de salon	15
ELAG Seminar	18
Etre éditeur en Suisse romande	25
Colloque "A l'écoute de l'oeil"	26
AROLE	28
Voyage d'étude à Vienne	32
Discothèque de Cité-Vieusseux	35
Jacqueline Court répond au questionnaire Marcel Proust	36
Allô biblio bobo...	38

*Illustration tirée de : Cent ans au service de
Genève. Catalogue publié par l'Office du tourisme
de Genève. - 1985*